

Québec, le 18 mai 2019

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader parlementaire
du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 1^{er} mai 2019, le député de Drummond-Bois-Francis déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant :

- d'intervenir et d'abolir la pratique du temps supplémentaire obligatoire dans le réseau de la santé et des services sociaux du Québec (RSSS);
- de mettre en place des mesures concrètes pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre dans le RSSS.

Je prends acte de cette pétition déposée à l'Assemblée nationale, et, en ce sens, je réitère mon engagement à diminuer le plus rapidement possible le temps supplémentaire obligatoire dans le RSSS. D'ailleurs, à ce jour, plusieurs mesures ont été mises en place afin d'accroître la disponibilité du personnel et ainsi diminuer le temps supplémentaire, dont la mise en œuvre d'une lettre d'entente visant le rehaussement des postes et des heures de travail et l'investissement de 200 millions de dollars pour l'embauche de personnel.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,



Danielle McCann

N/Réf. : 19-MS-04362